

WORMS

1.

9/1
1911 Cours de Sociologie.

La science s'occupe du monde réel. Elle cherche
à en faire un monde idéal.
L'art fait des expérimentations. Elle doit être
distinctive des arts pratiques. etc.

Les sciences sociales particulières
et la sociologie générale.

16/1
1911.

Art et science.

(2). On a élucidé la notion de science en la distinguant de la notion d'art et de pratique. La science cherche à connaître, la pratique et l'art cherchent à faire. La science recherche la réalité, l'art cherche l'idéal.

Méthode
Division
d'appartenance
des sciences.

On distingue les sciences inductives et déductives, ou sciences d'observation et de raisonnement, qui grosses modes se correspondent. C'est inexact. Toutes les sciences sont à la fois inductives et déductives.

Division
d'Auguste Comte.

Il y a l'observation, l'expérimentation, la clarification, l'induction, la déduction qui sont les 4 procédés communs à toutes les sciences. Mais les sciences ne sont pas toutes dans le même état d'avancement. Les sciences dont l'objet est simple atteignent plus vite la phase de déduction. Les sciences aux objets complexes restent dans les premières phases.

Groupes de sciences.

On distingue les sciences mathématiques, physiques, naturelles et sociales.

Sciences
physiques (cosmiques)
naturelles (biologiques)
sociales.

La mathématique est la science des phénomènes les plus simples. Elle étudie les figures et les mouvements. Aujourd'hui elle ne procède que par déduction. Mais elle a commencé par l'observation. C'est lointain. Pour la mécanique on connaît encore le stage expérimental. Auguste Comte a fait cette observation.

Les sciences physiques ont procédé longtemps par observation. La chimie procède encore par cette voie. Mais la physique mathématique ne procède plus que par déduction.

Les sciences naturelles sont essentiellement dans le stage d'observation et de classification.

3.

Lamarck et Darwin sont les premiers qui aient établi des lois générales les lois d'évolution. C'est le stade de l'induction.

Les sciences sociales sont moins avancées encore. Elles s'occupent des composés d'êtres vivants, des sociétés. Ces sciences ne sont guère qu'au stade de l'observation.

Mais on cite la mathématique et le droit comme science déductive. Mais le droit est une science inductive, une science d'observation. Mais il y a l'art et la pratique qui sont toujours déductives. La déduction dans le droit est plutôt oeuvre pratique. Le droit est une science inductive. L'économie politique de même n'est qu'une science d'observation. La détermination du travail n'est qu'un fait d'observation.

De même la circulation des richesses (monnaie, billets de)

De même la distribution des richesses.

Méthodes. Toute science a deux buts. Elle doit employer deux groupes de procédés, l'analyse et la synthèse. Il faut d'abord décomposer la tranche de réalité, puis réassocier les éléments préalablement dissociés. Il faut une analyse, pour la connaissance des détails, une synthèse pour la vue générale.

L'analyse se fait par observation et l'expérimentation. La synthèse se fait par la classification, l'induction et la déduction.

Comment cela se fait-il dans les sciences sociales? On distingue la sociologie générale et les sciences sociales particulières.

4.

L'étude analytique revient aux sciences sociales particulières. La sociologie générale fait la synthèse générale des synthèses particulières apportées par les sciences sociales isolées.

Les sciences particulières font l'analyse sociale par l'observation (et très-peu d'expérimentation)

l'observation.

L'observation règne en matière sociale, comme dans toutes les sciences. Le nombre des lois découvertes est très-restreint. On a encore la classification. L'expérimentation est rare et indirecte.

Observation
diffuse

Le ~~procédé~~ procédé d'observation le plus simple est celui de l'observation diffuse, où l'observateur observe des faits qui se présentent spontanément. (Voir la psychologie économique de J. Tarde)

Le prix des choses dépend pas des quantités matérielles des marchandises offertes ou demandées, mais le prix se fixe par l'intensité des desirs des acheteurs et vendeurs.

Il y a un pas de plus lorsque l'observateur va vers les choses, déterminant son champ d'observation. Alors apparaît la monographie.

Monographie.

On se concentre sur un plus petit champ. La méthode a été inventée par Le Play (Norms, Philosophie des sciences sociales). La monographie est l'étude d'un objet isolé. La monographie penche de très-près de réel, il y a l'inconvénient de l'impressionisme. Il y a péril de généraliser les conclusions d'une monographie.

Statistique.

Un autre procédé c'est la statistique. Elle est l'étude des faits par les nombres (mortalité, emigration, production agricole) La statistique est le compte des faits sociaux.

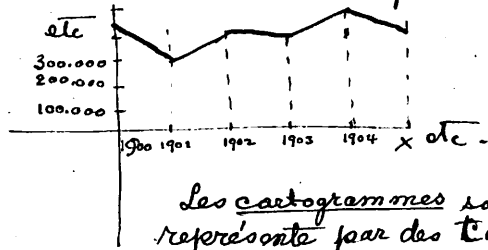
La statistique s'étend à toutes les sciences, (droit, politique, morale, religion)

Il y a la démographie, la statistique biologique. La statistique donne des résultats généraux.

Analyses :

- 1) Observation
- 2) Observation diffuse
- 3) Monographie
- 4) Statistique
- 5) Enquêtes
- 6) L'élaboration des données

mais la statistique est aride. On peut la transposer graphiquement. Il y a d'abord les diagrammes, les courbes, puis les cartogrammes.



Il y a p. ex. les diagrammes pour les importations et les exportations, pour lesquels le douane fournit les chiffres. Parfois on remplace la ligne brisée par une courbe.

Les cartogrammes sont des cartes géographiques où l'on représente par des couleurs ou teintes la distribution d'un fait social, par exemple l'alcoolisme.

Enfin il y a les stéréogrammes, ou l'image de solides pour parler aux yeux (l'image)

La statistique a le grand avantage de donner des faits généraux.

23/1
1911

Auguste Comte dit que dans les sciences sociales les considérations analytiques ont besoin d'être précédées par une synthèse initiale grossière.

Les disciples de Play publient deux revues: "La réforme sociale" et "La science sociale". Puis il y a la société de statistique de Paris.

17 Les monographies sont l'oeuvre de particuliers. C'est oeuvre individuelle. Les monographes sont des visiteurs scientifiques qui ontrent en relation avec une famille ouvrière et en font l'étude. Au centre de la monographie il y a le budget familial. C'est le moque des phénomènes de la vie familiale des ouvriers.

La statistique est faite par les grandes administrations.

21 Le triomphe de la monographie c'est le détail concret, le fait précis.

Le statisticien échoue en présence de petits nombres. Il réussit pour les grands nombres.

-6-

Dans les petits nombres il y a trop de chance d'erreurs.
On parle de l'équation personnelle contraite qui
déforme considérablement le résultat obtenu par
des observations peu nombreuses.

Dans les petites séries le hasard joue un grand rôle,
presque autant que dans les grands nombres.
Mais dans les grands nombres les hasards contraires
se neutralisent. Les écarts sont moindres pour les grands
nombres. C'est la loi des grands nombres. ~~La statistique~~

3) La monographie, portant sur le particulier, n'est
pas susceptible de généralisation. Le Play voulait qu'on
choisit des familles types. Au temps de M. Le Play,
il y a une cinquantaine d'années, on pouvait encore
espérer de ~~voir~~ rencontrer une famille typique.

La statistique manque souvent d'application
pratique. Les chiffres généraux sont trop éloignés
de l'individualité de la vie. La statistique recourt
au pour cent et à la moyenne. Ce sont choses
très-trompeuses. Son chapelier!

↳ Les monographies sont souvent viciées par le parti pris,
les préjugés de leurs auteurs. Le Play pensait que la
force de la société reposait sur la cohésion des familles.
Les statisticiens opèrent scientifiquement sur des
éléments fournis par l'initiative des agents des Co-
opération. d'initiative administrative viciée les chiffres
ab initio.

↳ La statistique est froide. C'est un inconvénient.
La monographie donne des détails qui ne peuvent
nous éclairer scientifiquement sur la généralité.

La monographie arrive à la généralité par la
méthode comparée. Chesson et Foquet ont étudié
les budgets comparés de 100 familles ouvrières.

La statistique se dépouille de sa froideur ~~avec~~ par le
moyen des représentations graphiques.

d'enquête.

L'enquête combine la monographie et la statistique.

7.

L'enquête était originai^{re}ment en procé^{dé} employé par la justice. On y rattache la descente sur les lieux. On écoute et même provoque les témoignages. Ce procé^{dé} judiciaire a été appliqué par les chambres. On a eu les enquêtes parlementaires, d'abord pour découvrir les coupables, ensuite pour des buts administratifs, ou sur la conditions des classes ouvrières. Il y a eu surtout l'enquête de la chambre des communes sur le travail des enfants (James Nesmith qui se remet au jeu des forces naturelles pour le sort de ses ouvriers) Pour les enquêtes ouvrières on a en France l'office du travail, qui a pour but de poursuivre une enquête continue sur les conditions de travail. Cette commission écrit tous les procé^{dés}: monographique, statistique, dépositions.

Il y a ensuite l'histoire, où il faut se rapporter au témoignage d'hommes et de choses disparues. C'est une espèce d'enquête dans le passé. C'est l'utilisation des témoins éloignés.

Tous les sauvages du Centre de l'Australie, on peut aller les voir. Les peaux-rouges ont été décrits par Lewis Morgan. Spenser et Gillen ont décrit les Australiens. Ce sont des auteurs de première main. C'est l'éthnographie et l'ethnologie.

Pour les sociétés antiques on n'a que le moyen d'utiliser le témoignage des hommes et des choses.

Pour le passé les témoins sont ceux des historiens, des écrivains. Le témoignage des choses est micruste dans les faits: armes, ustensiles, perçures, pour les sauvages ou pour l'antiquité.

On peut aller au Musée d'ethnologie au Trocadéro. Il y a là une superbe collection. Muséum d'histoire

Analyse
 A Observation diffuse
 et monographique,
 et statistique
 d'enquête.
 B utilisation du
 témoignage des hommes
 et des choses ou les
 objets ont disparus.
 B L'enquête monumentale

30/1
 1911

Témoignages des
 hommes et des
 choses.

naturelle. Société d'anthropologie. Louvre.

Pour les hommes ils se peut que'ils ne veulent pas donner les choses exactement, que'ils ne peuvent pas ou que'ils ne savaient pas. Il y a des voyageurs qui racontent des canards, comme Cook. Peary a été probablement au pôle. Quantité de voyages sont imaginaires.

Sully voulait une vaste entente chrétienne. Il prêtait ce projet à Henri II. C'est faux. Rien n'est plus apocryphe que le grand dessin. Sully a fabriqué les lettres et les réponses.

Tacite, profond psychologue, semble véridique. On a cherché à montrer que tout Tacite a été écrit au 6^e siècle. Poggio, selon Richard, aurait écrit Tacite. Marc Antoine Muret aurait pu faire de même. Le Poggio aurait prêté ~~son~~ à l'entourage de Néron la psychologie des Borgias.

En face de tout il y a d'abord la question d'authenticité. Puis il se peut que l'écrivain veut tromper. Cicéron tâchait de tromper les juges, il a pu tromper la postérité. Tite-Live montait souvent par patriotisme. Donc l'historien ancien a souvent voulu tromper. Supposons qu'il ait été véridique. Souvent il n'a pas pu voir. Les anciens rapportent des miracles. Ces faits, n'ont pas pu les être eux. Mais il y a des choses que les auteurs anciens n'ont pas pu voir certains faits. Un aristocrate n'a pas pu voir la plèbe. Ramses II, Sésostris, a monté dans ses stèles sur ses expéditions victorieuses. A Rome on annonçait souvent des victoires qui n'étaient que des défaites.

Les seules restes qui ne sont pas suspects sont ceux qui n'avaient pas un but de témoignage. Si on a voulu témoigner, méfions-nous.

L'expérimentation. On connaît le rôle de l'expérimentation dans les sciences physiques-chimiques. L'expérience permet de poser des questions à la nature. Elle permet de doser, mesurer, préciser.

En sociologie on ne peut pas faire d'expérimentation. Il y a des expériences en matière sociale. Le législateur peut voter des lois pour voir ce qui en résultera. Fernan Fairén est élevé contre la multiplication des fonctionnaires. C'était pour expérimenter des recettes de finances. On a distingué 3 principes d'expérimentation législative: la législation temporaire (loi contre les Socialistes) la législation séparée (l'Autriche et la propriété anglaise) la législation facultative.

C'est le système de local option, pour la vente des boissons. En France on a la législation facultative sur les alcools.

Ces expérimentations ont un but simplement pratique. Le sociologue peut en tirer parti. C'est tout!

L'expérimentation physiologique ne se fait pas sur le corps humain, dans le but de pure curiosité. Il en est de même pour l'expérimentation sociologique.

6/2
1911

Procédés de synthèse. Ils sont au nombre de 3 ou 4.

1. La classification. La découverte des causes, l'induction (et la déduction) La déduction n'est que subsidiaire. La méthode du droit est d'ordinaire la déduction (!)

II Synthèse:
a) classification,
b) découverte des causes,
c) Induction.
d) Déduction.

La classification. Si on s'est procuré un certain nombre de faits, il faut les classer, les réunir en groupes, les réduire à des faits typiques.

C'est le premier pas de la synthèse.

Le droit civil comprend des faits d'organisation juridique. On a des faits qui ont trait à des personnes. Puis il y a les rapports des personnes avec les choses. Ensuite viennent les rapports de personnes entre elles, les obligations au sujet des biens, et les successions. Enfin il y a les procédures. Cela nous donne une classification juridique. C'est une classification plutôt pratique que scientifique. Elle est aussi scientifique: La classification des faits juridiques peut être plus générale. Il y a le droit public. C'est

le premier de classification se trouve dans toutes les sciences sociales. Dans l'ordre économique on distingue les richesses pour les richesses la production, la circulation, la distribution, la consommation. Pour la production on distingue, la nature, le travail, le capital.

La démographie définit les phénomènes qui se passent au sein de la population: naissance, mariages, maladie, mortalité. Pour les maladies on distingue suivant leur causes, leur issue, le lieu où ils se sont produits.

La classification s'impose à toutes les sciences sociales. On classe à plusieurs points de vue à la fois.

Classification.

Découverte des causes.

La découverte des causes, l'explication de faits c'est la découverte des causes; vers ce but perçus se faire. C'est la formule de Francis Bacon, auteur du Nouvel Organon. Déjà Roger Bacon a pu donner cette formule.

La recherche des causes sociales ne peut se faire comme dans les sciences physiques. Dans les sciences physiques la cause précède l'effet. Elle est raison de l'être inévitable et suffisante. Les sciences naturelles ont déjà des causes concomitantes à leur effet. La distinction des causes est simple, mais à des conséquences très secondaires très grandes. Les caractères secondaires ici sont concomitantes.

Dans le domaine social aussi cause et effet peuvent être simultanés. Dans l'ensemble de la structure sociale, il y a un fait qui prédomine, c'est la cause, qui domine les effets concomitants. Marxisme. Philosophie des sciences sociales.

La recherche des causes doit se faire dans l'ordre de la simultanéité (= coexistence) ou de succession. Ces rapports il faut se rappeler l'idée de Tardieu, que les phénomènes sociaux ne se répètent pas le fait social n'a ni début ni fin et ne dure pas.

La découverte des causes n'amène que l'établissement de rapports qui ne durent pas, ne se reproduisent pas.

L'induction.

L'induction c'est la généralisation des rapports ^{pour établir des lois} sociaux. Gabriel Tarde a attaché son nom à la loi de l'imitation. Un autre Tarbo, Guillaume de Graefe, a donné la loi de limitation: Tout phénomène social est limité. En droit les lois sont des formules prohibitives, impératives, des préceptes sous la menace de peines. Les lois civiles sont des impératifs hypothétiques, Les lois de l'hygiène sont des règles qui commandent la volonté. Les lois de la science sont des constatations. Elles sont a posteriori et constatent.

Les lois de la science sont supposées être générales. Elles ne le sont pas en biologie, encore moins en sociologie.

13/2
1911

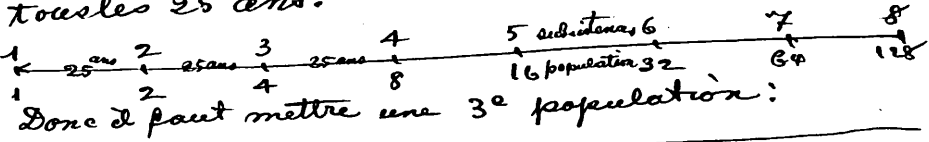
Lois.

L'induction a pour but de poser les lois, il ne s'agit pas de généraliser des faits observés. La généralisation est quelque chose de spontané, Les rapports dans les sciences sociales sont ceux de

coïncidence. Dans la physique il y a surtout les rapports de succession. La science économique fournit des exemples. Il y a la loi de la division de travail formulée par Adam Smith. La formule en varie. On peut dire que dans tout peuple civilisé les travaux se répartissent entre les individus. Dans les terres primitives tous les individus font toutes les opérations très-simples. La loi de division du travail ainsi formulée est parait-il incontestable. Après la loi d'Adam Smith, il y a la loi de population formulée par Malthus! Les subsistances ne peuvent croître ^{de même} que suivant une progression arithmétique, tandis que la population tend à croître ^{de même} suivant une progression géométrique dont la raison serait 2. La population se doublerait toutes les 25 ans.

Division du Travail.

Loi de Malthus.



Donc les subsistances croissant moins vite que la population, celle-ci ne peut pas prendre toute son extension spontanée. Cette loi de Malthus a paru très-fondée à l'époque où elle fut formulée. Malthus avait observé l'accroissement de la population aux Etats-Unis, qui avait plus que doublé. C'était généraliser un seul exemple. D'un autre côté ^{en} Angleterre et en France il y a eu un perfectionnement agricole. Malthus estimait que ce progrès agricole était deus le rapport de 3/2. Malthus généralisait l'exemple de la France et de l'Angleterre pour l'accroissement de la subsistance. Mais au cours du 19^e siècle la population de la France n'a pas pu croître, comme Malthus le présumait. En France pourrait nourrir beaucoup plus d'hommes qu'elle n'en nourrit. Dans les pays les plus riches de la France, comme en Normandie, la natalité est la moindre. L'absence de subsistance ne restreint pas la natalité. Au cours du 19^e siècle la population n'a pas

12.
doublée, mais la richesse de la France a certainement doublée. La richesse de la France peut être placée entre 220 et 230 milliards, disons entre 200 et 250 milliards. Au début du 19^e siècle elle n'était pas la moitié à tout pour tout ce qu'on peut savoir. Malthus a généralisé trop vite. Une loi économique est vraie dans les limites de son observation. Les lois économiques et sociales n'ont qu'une valeur limitée dans le temps et l'espace. Hors de là les lois sociales n'ont pas d'universalité.

Loi de Ricardo

Ricardo a attaché son nom à la loi de la rente: la loi de la rente foncière augmente avec le temps. La rente ce n'est pas le fermage. C'est ce que le sol donne spontanément à l'homme. Dans le rendement il y a l'équivalent de notre travail et le bénéfice net, la plus-value, qui est la rente. Les hommes ont cultivé d'abord les meilleures terres, ensuite les moindres terres. La rente c'est la différence entre la plus-value de meilleures et des moindres terres. Ricardo s'en était aperçu que quelques phénomènes. En Angleterre le sol avait pris une valeur d'usage. Aujourd'hui, en France, il y a eu la crise rurale, où la rente du sol est allée en décroissant. C'est à la crise rurale, et la baisse des produits agricoles vers la fin du 19^e siècle. Les journaliers agricoles, les fermiers et les propriétaires du sol ont souffert. Aujourd'hui il y a une période de prospérité. Il y a des oscillations. Un rythme de pénurie et de prospérité, la crise agricole a fait décroître la rente du sol. Donc la loi de Ricardo n'est pas exacte.

Loi de Mill. James Stuart Mill a formulé ou accepté une loi, celle du fond des salaires. Il existe une ~~richesse nationale~~ Il faudrait dire que le fonds de salaire constitue une fraction invariable de la richesse nationale. De cette idée La Salle a tiré la loi d'airain des salaires, das cherne Lohngesetz, qui dit que les salaires tombent toujours au minimum strictement nécessaire à l'ouvrier pour se nourrir avec sa famille. $\frac{F}{S} = S$ est donné par la loi de Mill, qui n'a plus n aucun sens. n s'accroît d'après la loi de Malthus. Donc n ne peut croître, n tendra vers un maximum. Mais n peut changer et F peut changer, et S avec les deux. Thünen avait posé une autre loi des salaires. Il y a deux facteurs dans le salaire. La limite inférieure est l'aliment = a . La limite supérieure est la productivité de l'ouvrier = p . Le salaire sera entre a et p . Thünen en faisait une moyenne proportionnelle : $s = \sqrt{ap}$ ou $a/s = s/p$.

Loi de Thünen

$s = \sqrt{ap}$. Thünen a fait graver cette loi sur son tombeau. Il y a une part de vérité dans cette loi. Cependant elle n'est pas universelle. Pour le salaire, il y a 1) les besoins de l'ouvrier, 2) la productivité, 3) la loi, 4) l'offre et la demande, 5) les habitudes professionnelles.

Les lois économiques sont assez fragiles. La loi de l'offre et de la demande a été critiquée par Farde. La loi de substitution qui substitue les moins chers au plus cher. Elle empêche l'accaparement des denrées, le calcul des monopoles.

Les lois économiques sont des constatations, des résamés de phénomènes, posés par l'induction. La

loi n'en vaut que pour les ¹⁴ fautes formulées.

Leibniz dit que toute théorie est vraie par ce qu'elle affirme, fautive par ce qu'elle nie.

Les inductions existent: Elles ont une portée restreinte.

20/2
194. L'emploi de l'induction est dangereuse. La déduction l'est plus encore.

La déduction et induction sont l'inverse l'une de l'autre. L'induction érige un rapport particulier, spécial en un rapport général. La déduction va de l'universel au particulier. L'induction est ascendante. La déduction est descendante. Toute déduction s'appuie sur des lois générales. La loi générale s'appuie sur l'induction.

Les déductions ont pour préliminaire l'induction.

Même si les inductions sont bien faites, les déductions peuvent être périlleuses, parce que la déduction ~~est~~ est formée de l'association de plusieurs ~~inductions~~ inductions.

Ferdinand
Lassalle.

La loi d'airain des Salaires établit que le salaire tend au minimum strict pour vivre la vie de l'ouvrier et de sa famille. Elle s'appuie sur la théorie du fond des salaires et la théorie de Malthus sur la progression géométrique de la population. Cette loi d'airain se déduit logiquement. Mais elle est fautive. Elle a cependant joué un rôle utile. Les économistes ont dû refaire leurs idées sur le salaire. Il y a eu une hausse continue des salaires le long du 19^e siècle, pour le salaire nominal et le salaire réel, ce dernier étant la proportion du gain aux dépenses (Voir le livre d'Emile Levasseur. La loi de Lassalle était une formule déductive reposant sur la formule de Malthus et sur celle de Mill. Celle de Mill est fautive. Pour celle de Malthus, elle serait vraie, s'il n'y avait pas de limite au développe =

ment des organismes. ¹⁵ Les déductions sont fausses, et les prémisses sont fausses. On a dit que la déduction est le fléau des sciences sociales. Mais la déduction a servi aux économistes à prévoir des faits particuliers de l'avenir. C'est extrêmement dangereux. La déduction, surtout quand elle s'applique à l'avenir, est périlleuse. Elle peut être dangereuse quand elle est appliquée au passé, par les historiens, les archéologues. L'homme a eu un anêtre qui a eu un front fuyant. On a trouvé des précurseurs de l'homme, ~~mais~~ celui découvert à Java par un médecin hollandais. Les découvertes fossiles n'ont pas confirmé et même intégralment le raisonnement. La déduction ~~peut~~ ^{est} appliquée à l'avenir ou au passé. Elle ne peut servir à découvrir les faits, mais elle pourrait servir à expliquer les phénomènes sociaux, à les en les rattachant à des lois déjà connues.

Déduction.

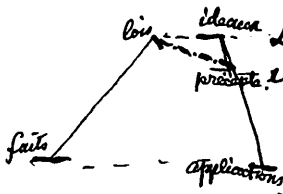
La déduction est d'un usage extrêmement limité dans les sciences sociales. L'observation n'est pas encore assez avancée dans ces sciences.

Déduction dans le droit.

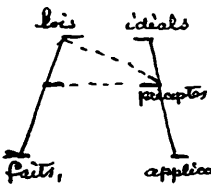
Cependant le droit vit de déduction. Mais en dehors de la science il y a le domaine de l'art. Il y a deux versants de l'esprit, la côté science et la côté action, la ~~spéculation~~ ^{connaissance} scientifique et la pratique. Ce sont deux opérations inverses, dont les méthodes doivent être inverses. La méthode de la science est ascendante. Elle va des faits aux lois. La déduction n'y est qu'un petit appendice. La méthode de l'art est essentiellement déductive. C'est le contraire de la science.

induction

déduction



L'art part d'un idéal, son but et son terme, un précepte, une formule générale, il commence à la hauteur où finit la science et descend à la hauteur où commencerait la science. L'art part d'un précepte subjectif, mais la science a pour but d'arriver à des lois objectives. L'art procède bien par un syllogisme. On commence à déterminer le but, la fin, on considère le milieu, les moyens, et on arrive ainsi à l'application.



Les préceptes c'est déjà l'application des idéaux. Il s'y mêle déjà une part de science. Au fond de nous-mêmes il y a des aspirations, des désirs, qui deviennent nos idéaux, et qui se combinant avec nos connaissances deviennent des préceptes généraux.

Voit Auguste Comte: Séparation entre les opinions et les désirs. Voit aussi Tarde. La déduction est un procédé correct d'action. Toute la vie active de l'homme est une incessante déduction.

L'expérimentation.

L'art Si nos règles échouent en pratique, nous faisons des expérimentations. Nous faisons à tout moment des expériences, et elles nous instruisent. L'expérimentation est à l'art ce que l'observation est à la science. De même la déduction est à l'art ce que l'induction est à la science.

La déduction s'applique au droit. C'est que le droit est surtout un art. Nous faisons incessamment des expériences juridiques, mais la science du droit c'est la synthèse de toutes les connaissances sur les

17
législations présentes et passées.

L'art du droit est celui des législateurs. Un autrichien, sujet et jurisconsulte Russe d'Odessa, a fait le code de Montenegro. Son idéal était subjectif. Ses mineures étaient les habitudes des Monténégrins. La conclusion ce sont les règles du Code pour le Montenegro.

La pratique du droit est ce que fait le juge et l'avocat. Le texte est une prémisse. L'autre ce sont les ~~cas~~ circonstances particulières. C'est la voie déductive qu'il faut.

Tout concourt à rendre nécessaire l'emploi de la déduction pour l'enseignement déductif juridique.

L'art procède par déduction et expérimentation.

Il nous reste à définir les différentes sciences sociales, d'après ~~et~~ le sociologue se guidera pour envisager son objet, les sociétés sur les sciences naturelles. Il y a plusieurs points de vue.

Auguste Comte, dans son cours de philosophie positive (1830 à 1842), tome IV définit la statique et la dynamique. En mécanique il y a la statique, la cinématique et la dynamique.

Statique et dynamique. La statique c'est l'étude des sociétés à l'état de repos, la dynamique c'est l'étude des sociétés en marche, en progrès. La statique c'est l'étude de l'ordre, la dynamique c'est l'étude du progrès.
"Pas de progrès sans ordre, pas d'ordre

sans progrès." On peut critiquer cette distinction. On a dit qu'il n'y a pas de société mobile en repos. Les sociétés changent à chaque instant. Rien d'absolument stable. Donc on ne peut pas parler de de statique sociale. Cette objection est fondée. Le vrai point de vue du sociologue doit être le point de vue dynamique. C'est le point de vue le plus réel. Mais si l'ordre n'est pas stable, il existe pourtant. C'est cet ordre stable qu'on envisage la statique. Il y a un ordre permanent subsistant sous les changements.

Mais si on suppose que tout change, on peut supposer immobile deus en un certain instant. On fait de la statique parce qu'il y a une permanence sous le changement et parce qu'on peut saisir le mouvement par abstraction à un certain instant.

Il y aurait toujours l'instantané, qui représente quelque chose de réel.

Un instantané voilà la statique, le défilement des instantanés successifs voilà la dynamique.

Un ouvrage de droit (dogmatique) est une étude de statique sociale, comme le livre de Planiol. Un ouvrage d'histoire du droit, comme celui d'Esmein, est une étude de dynamique sociale.

Il y a d'autres points de vue. Auguste Comte a cru que la distinction de statique et de dynamique correspondait à celle d'anatomie et de physiologie pour la biologie. C'était une confusion fâcheuse qui a jeté le trouble dans les esprits.

Il y a lieu d'opposer à la biologie la distinction entre le point de vue anatomique et physiologique.

Ponts de vue.
 statique
 anatomique
 descriptive, comparative

Mais cette analogie ne correspond pas avec celle de statique et de mécanique. Décrire la structure c'est faire l'anatomie, décrire les fonctions c'est la physiologie.

La société peut être comparée à un grand organisme. Pour étudier la société il faut la décrire, et la reconstituer pour la voir vivre. Cela se fait sans admettre l'organicisme.

La structure sociale c'est la composition de la société qui se compose d'hommes ou éléments humains et d'éléments non-humains (sol, sous-sol, sur-sol)

I Anatomie sociale

L'étude anatomique comprend les éléments humains et non-humains.

II Physiologie sociale

La biologie distingue les fonctions de conservation et les fonctions de relation.

a) vie économique

La nutrition c'est l'étude de la richesse dans l'économie politique. La richesse correspond à l'aliment.

b) vie familiale

Puis il y a les faits familiaux qui correspondent aux fonctions de reproduction.

c) vie morale

Les fonctions de relations correspondent les rapports moraux, religieux, intellectuels, politiques et juridiques.

Fonctionnement et mouvement ne sont pas la même chose. Mais à renverser cette erreur de Comte.

La fondation structure peut être considérée d'après le point de vue dynamique, et la physiologie sociale peut être étudiée du point de vue statique, par exemple en étudiant le droit.

Faire de l'anatomie c'est faire de la statique, de la statistique. Les recensements aujourd'hui sont de la ^{l'anatomie} démographie et de la statistique sociale. Le premier recensement date de l'époque de Napoléon Bonaparte. L'étude de l'ensemble des recensements successifs c'est encore de l'anatomie, mais aussi de la dynamique sociale.

En réalité il y a quatre compartiments. Voir Norms. Philosophie sociale, tome 1.

Il y a encore deux façons de procéder, l'étude isolée, distincte, comme celle de la société française et l'étude comparée. Donc il y a la façon descriptive (de monographie) et la façon comparative, qui s'attache à un seul élément soit de structure soit de fonction. Le point de vue descriptif isole les sociétés. Le point de vue comparatif isole les éléments de structure et de fonction et les examine tour à tour dans la totalité des sociétés.

Ces six points de vue se subordonnent les uns aux autres. Il faut d'abord des études descriptives, anatomo-physiologiques et statico-dynamiques et l'on fera ensuite des études comparatives suivant les points de vue et les premiers points de vue.

[Société de sociologie, de 9 à 11 heures, mercredi prochain Hôtel des Sociétés savantes, Un fils de Tarde parlera. Départ arriver avant 9 heures].

(9) Tableaux de sciences sociales.

(10) Sociologie générale.

13/3
1911

21.

Tableau des sciences sociales.

Sciences sociales descriptives = Histoire. Le véritable point de vue c'est le point de vue dynamique. L'historien c'est la dynamique sociale. C'est l'histoire des états et des groupes compris dans l'état: familles, tribus, provinces, et celles des racas, peuples, langues. Donc sous-multiples et multiples de l'état. Donc l'histoire de France c'est de la sociologie descriptive. Les manuels d'histoire donnent une sociologie.

Sciences sociales comparatives.

Les éléments:
1) les éléments sociaux.
2) les faits sociaux.

Tout effort philosophique, ou scientifique suppose une abstraction. Il faut déterminer le champ de l'investigation, et abstraire du reste. De même toute synthèse suppose l'abstraction. Il y a deux manières:
1) on peut réunir les mêmes faits d'une même société. C'est l'histoire.
2) on peut réunir les faits mêmes faits de sociétés différentes. C'est la sociologie comparée.

Pour les sciences sociales comparatives on fait encore des abstractions. On étudie en un chacun des éléments ou des ordres de fait sociaux. P. ex. la science économique étudie les faits relatifs aux richesses. Elle les étudie dans tous les pays. On ne se limite pas à des frontières géographiques, mais on étudie les phénomènes économiques à part. Et pourtant les connections entre les faits économiques, intellectuels et les autres faits sociaux ne peut être brisée. Mais l'homme économique n'existe pas. Il n'y a pas d'homme purement calculateur, mû par le désir de la richesse. L'économie politique met à l'écart l'homme, parce qu'elle fait abstraction de tous les motifs non intéressés. Mais il faut après avoir abstrait, reprocher les faits les parties abstraites pour former un tout concret.

Pour l'histoire de la France, l'abstraction se fait par la frontière. On abstrait en laissant de côté ce qui est au dehors des frontières. C'est fait comme le contraire. Mais c'est une abstraction. On a dit rompre la continuité entre la France et les pays limitrophes. Les phénomènes étrangers, cours de la bourse, politique déterminent des perturbations partielles. Le mouvement intellectuel se communique de même. En beaucoup de cas la France a donné le branle. Si on se réfère à la France, on fait une abstraction. Pour les sciences sociales

Arts.

Sciences sociales descriptives,

Sciences sociales comparatives

Hégémonie sociale
Elégance

Pédagogie
Grammaire

Art économique

Art domestique

La morale

Les éléments sociaux.
Géographie sociale comparée
Ethnographie. "
Démographie. "

B. ^{Sciences} des faits sociaux.

a) psychologie, }
philologie } pré-sociaux ou bio-sociaux.

a) économique ou des sciences économiques
d'histoire comparée de la famille, ou la science domestique de la famille.

c) l'histoire des mœurs, religions, beaux-arts, sciences, droit, politique.

La première chose qu'il faut étudier ce sont les éléments sociaux, le milieu de la société, la géographie sociale. Frédéric Ratzel. Anthropogéographie. Le Play, Edm. de Malens; Les Français d'aujourd'hui.

La géographie sociale comparée rapproche le sol, sous-sol, les climats.

Les éléments humains, ce sont l'ethnographie

et la démographie. L'ethnographie, c'est l'étude des races, l'étude de la descendance de groupes con- sidérés, de ses caractères (face, thorax, membres) prognathes et orthognathes.

La démographie c'est l'étude d'un peuple. Les races ethniques sont caractérisées par son front fuyant. Il y a la coelocée.

On évoque les caractères somatiques, physiologiques et psychologiques. Les races se différencient des blancs. La France révolution française a domité la première à libérer le monde.

La démographie ne s'occupe pas de la race. Elle s'occupe des modifications numériques dans la population. Elle étudie les faits qui influent sur la composition quantitative et qualitative d'une population. Verneau, Demichel, Dr mandé de quatre frages,

la race humaine. Le vasseur, La population française. Bertillon, père et fils. (Alphonse Bertillon est le chef de ce service anthropométrique. C'est le père de l'un et le fils de l'autre.)

Les faits sociaux. D'abord il y a les phénomènes

bio-sociaux: la pensée et le langage, causant une interaction réciproque. La pensée a pour complément immédiat la parole. La pensée est étudiée par la psychologie, le langage par la philologie.

La biologie a distingué la nutrition, la reproduction, la relation. On y a modélisé l'économie (politique ou sociale) la famille, les mœurs, les religions, les beaux arts, les occasions, le droit. La science de la famille a été pas encore constituée.

En psychologie il y a Taine (l'intelligence) Ribot, Pierre Janet, Georges Dumas.

En philologie, Breal,

Pour les sciences économiques: Citer celles Senoilles. Ergologie, Ergonomie, Platonomie,

Comme est des organes est l'avenir.

politique

Platonomie

Karl Bücher prof. à Leipzig. Levasseur, les classes ouvrières. P. Gille, frère de Charles, Sur la Condition juridique de la femme.

Histoire des mœurs. Pas de bon ouvrage d'ensemble. †

Histoire des religions: Salomon Reinach. Orphées.

Histoire des beaux-arts: Salomon Reinach: Apollon.

Histoire des sciences. Pas de point de vue sociologique.

Histoire du droit: Esmein.

Histoire politique: Pas de point de vue sociologique.

On n'a pas compris la statistique. C'est qu'elle n'est pas une science, mais une méthode des sciences

Tableau des Arts sociaux. Il est parallèle avec à celui des sciences sociales.

20/3
1911

La sociologie n'a pas reçu de place dans le tableau dressé.

La sociologie a une définition très-controversee. Toutefois il y a l'Institut international de Sociologie, qui se réunit cette année à Rome et qui existe depuis 18 ans. Elle publie des Annales elle de fait, la sociologie est une science, qui a pour objet de connaître le monde social tel qu'il est, sans s'occuper de le transformer en un idéal. Il y a la sociotechnie, qui est un art social. La sociologie est une science inductive, pas une science de déduction, d'argumentation, mais d'observation de faits et d'induction. Elle a pour but de formuler des lois générales. La sociologie est une science générale. Elle est la science générale des sociétés. Il y a des sciences sociales spéciales qui s'occupent d'un ordre spécial de fait. Elle rayonne sur tous les éléments et faits sociaux.

Elle a été fondée par Auguste Comte (1830 à 1842). Loi de Philosophie positive. Pour lui elle était dix fois toutes les choses sociales. Aujourd'hui encore Molins estime qu'il y a une science sociale. Mais aujourd'hui il n'y a pas d'homme qui sache l'ensemble des sciences sociales. Il ne peut pas y avoir une unique sociologie.

Dans son domaine propre chacun cultive sa spécialité, par ex. l'économie politique, mais il y a l'idée de sociologie qui guidera le spécialiste dans son domaine propre. Affaiblir la sociologie générale qui a pour tâche de rapprocher les sciences sociales spéciales en fournissant un point de vue d'ensemble. La sociologie embrassera l'ensemble des sciences sociales spéciales.

Les spécialistes n'arrivent qu'à des lois générales par rapport à leur spécialité. Il y a plusieurs lois sociologiques générales.

Loi de Saint-Simon: Il y a Alternance entre les périodes organiques et les périodes critiques. C'est à dire des époques de formation et de déformation. Le type de la féodalité, qui depuis le 6^e à 13^e siècle fut en partie battu en brèche, par la réforme et renaissance et la révolution. Donc en 19^e siècle il y a une nouvelle période organique. Cette loi est générale.

Loi d'Auguste Comte, sa loi des trois états de l'humanité passe par l'état théologique, métaphysique, positif. L'humanité monte d'abord des conceptions supra-sensibles, éternelles et volantes, diées. Il y avait le fétichisme, le polythéisme, le monothéisme.

24.
Puis il y a l'âge métaphysique, réduisant la théorie à la métaphysique. C'est
le 18^e siècle, ou plutôt Compté. Au 19^e siècle l'homme n'admettrait
plus que le tangible, le possible: les phénomènes et leurs lois, la science.
Il y aurait l'âge de la spécialité, du temps de Compté, et l'âge de la généralité.
Celle loi serait générale. Elle régirait les esprits, et par contre-coup tous les phéno-
mènes sociaux. Il y a les âges l'ordre politique: le sacerdoce, les
philosophes, les hommes de science, comme la magie, la science
Lois de Herbert Spencer. Loi du rythme. La loi de l'alternance des périodes
et on est un exemple: construction et déconstruction. Dispersion et
concentration. Quand il y a contraction de matière il y a dispersion
de mouvement. Ce serait une loi de l'univers. Prédominance des
principes d'airaité ou du principe de liberté (Concentration et dispersion)
Puis il y aurait Passage de l'homogène confus à l'hétérogène
Coordonné. Donc homogénéité confuse et hétérogénéité coordonnée.

La France au 19^e siècle, sans différenciation. Partout simultané et confus.
Aujourd'hui il y a une grande hétérogénéité. Une hiérarchie de villes.
Une industrie différenciée. La différenciation est coordonnée. Une
liaison partout. La coordination remplace l'homogénéité.
Les lois de Spencer, de Compté, de St. Simon sont tout à fait
générales.

La sociologie a comme objet propre les générales basées sur les recherches
des sciences sociales particulières. Elle intervient deux fois dans l'oeuvre
des sciences sociales, à la base et au sommet, à la base
pour l'objet et la méthode des sciences spéciales, la méthode est la
même pour toutes les sciences sociales. Ce sont les procédés que nous avons vu.
La statistique a moins de prise dans les choses qualitatives, des beaux-arts
et la religion, pour le fond, lui échappent. La sociologie puise
de même au sommet une synthèse supérieure. Elle étudie
en dernier lieu les conclusions des sciences sociales. Elle
est une philosophie des sciences sociales.

La sociologie générale est une philosophie des sciences
sociales particulières, comme la cosmologie et la biolo-
gie sociale. On définit; Méthode, objet, conclusions.
La sociologie a tiré grand parti de la cosmologie et de la biologie.
Elle a emprunté la division en statique et dynamique
à la cosmologie, de même que la loi du nombre offert,
à la biologie elle emprunte l'anatomie et la physiologie,
les notions de structure, vie, évolution, les lois
d'adaptation, hérédité, sélection.

Les grandes parties de la philosophie des sciences ce sont
la sociologie, la cosmologie, la biologie.

23/3 Visite à M. Worms. père. 115. Bd St. Germain. Entréoul.

1911

6^e 2^e mercredi de chaque mois. Hôtel des Sociétés Savantes. 8^e Mercredi.
11 à 8^{3/4}.

115. Bd St.
germain.